

**DECISION****DELEGATION DE SIGNATURE DONNEE DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS**

**Le Président de la CCI Seine-et-Marne,**

Vu les dispositions de l'article R711-68 du Code de Commerce,

Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne,

**DECIDE**

Sur proposition du Directeur Général, Monsieur Dominique CHARNEAU,

De donner délégation de signature dans la limite de leurs attributions respectives et de leur délégation d'engagement de dépenses aux personnes mentionnées ci-après :

**1°) Monsieur Alain BEAUMONT**, Directeur entreprises et territoires, **Monsieur Eric BRABO**, Directeur développement commercial, **Monsieur Fehd BENSAID**, Directeur de l'UTEC.

à effet de signer tous les marchés de travaux, de services et de fournitures d'un montant inférieur à 30 000 euros HT, les actes se rapportant à leur exécution et les actes se rapportant à l'exécution des marchés supérieurs à 30 000 HT.

**2°) Madame Anne-Sophie DELECLUSE-FATIN**, Responsable Ressources Humaines, **Madame Evelyne DULAC**, Responsable de la vie institutionnelle, **Madame Elizabeth GERMI-RAMAGE**, Directeur juridique, **Monsieur Stéphane BON**, Responsable des moyens généraux

à effet de signer tous les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 10 000 euros HT, les actes se rapportant à leur exécution et les actes se rapportant à l'exécution des marchés supérieurs à 10 000 HT.

La présente délégation annule et remplace les délégations antérieurement consenties.

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et ce jusqu'au terme de la mandature actuelle.

Fait à Serris, le 22 novembre 2021.

Le Président,

**Signé**

Jean-Charles HERRENSCHMIDT